



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E58908

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : GAETAN BUREAU CONSTRUCTION

9 RUE DE LA FAIENCERIE  
17270 CLERAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Saintes 314 924 176

Siret : 314 924 176 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5414907

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 117138873 Y 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 117138873 Y 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 06 17 43 75 16

Portable : 06 17 43 75 16

Fax :

Site Internet : <http://www.gbc17.fr>

E-mail : [contact@gbc17.fr](mailto:contact@gbc17.fr)

Responsabilité légale :

BUREAU GAËTAN GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE                                | 14/05/2024           |
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 23/06/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                 | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 08/07/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.